

Sébastien Lebonnois  
Gérard Lizard  
Conseillers municipaux de Fontaine-lès-Dijon  
Groupe Fontaine Solidaire

Fontaine-lès-Dijon, le 21 décembre 2023

lettre ouverte à

M. le Maire de Fontaine-lès-Dijon,  
mesdames et messieurs les adjoints,  
mesdames et messieurs les conseillers municipaux

M. le Maire, chères et chers collègues,

il y a des actes révélateurs qui dévoilent le manque d'humanité, d'empathie et d'altruisme de la société actuelle. Ce mardi 19 décembre 2023 en est une sinistre illustration, avec deux épisodes concomitants qui ont provoqué notre profonde indignation.

Tout d'abord au niveau national, avec le résultat des tractations au sein de la Commission Mixte Paritaire qui a conduit à une nouvelle proposition de loi immigration, toujours plus dure et inhumaine. Comme si la haine, la méfiance, la violence institutionnalisées chez nous allaient permettre une quelconque amélioration dans la situation économique, sociale, écologique (etc...) désastreuse de notre monde, qui pousse des êtres humains sur les routes de l'exil, quelles que soient les conditions...

Et puis il y a cet avis d'expulsion reçu par les personnes ayant trouvé refuge dans le bâtiment Lucie-en-Carrois. M. le Maire et M. le Préfet ont repris un nouvel arrêté, après la suspension du précédent. Sans doute se sont-ils cette fois préoccupés un minimum du sort de ces personnes si on les remet à la rue ? Il paraît que certains respecteraient la loi plus que d'autres... Les lois concernant l'accueil des demandeurs d'asile et la mise à l'abri des personnes vulnérables sont sans doute moins importantes à respecter que d'autres (mais patience ! La loi évolue...) En tout cas, **une semaine avant Noël**, voici les réfugiés de Lucie-en-Carrois sommés de quitter les lieux avant d'être expulsés **le 2 janvier** par les forces de l'ordre, avec toute la douceur qu'on leur connaît. Oui, vous avez bien lu : le 2 janvier... L'urgence de la situation imposait-elle un tel calendrier, tellement révoltant en cette période de fêtes ? Où donc est l'urgence ? Les membres du conseil municipal peuvent-ils pointer du doigt, cette urgence ? Cautionnent-ils cette décision cynique et insupportable de profiter des fêtes de fin d'année pour jeter à la rue ces personnes ?

Est-il nécessaire de rappeler que depuis deux mois qu'ils sont installés à Lucie-en-Carrois, tout se passe sans aucun problème ou trouble quelconque ? Que ce bâtiment vide depuis 4 ans va encore le rester pendant longtemps ? En quoi était-ce inconcevable de patienter trois mois de plus que les températures remontent, pour exiger un départ et prendre le temps de réfléchir à une issue humainement recevable ? Notez qu'il y a même des endroits où des conventions d'occupation temporaire sont établies entre pouvoirs locaux propriétaires et résidents illégaux... Et figurez-vous que ça se passe bien, en plus... On se prend à rêver...

Mais non, c'est un tout autre conte de Noël que M. le Maire et M. le Préfet ont décidé de raconter. Pour couronner le tout, saviez-vous qu'il y a parmi ces résidents illégaux deux enfants ? Deux jeunes adolescents que l'Aide Sociale à l'Enfance a rejetés à la rue parce qu'ils ne disposent pas de documents administratifs attestant formellement de leur minorité... Il n'y a pourtant qu'à les regarder pour en être convaincu... Bon, c'est vrai, ils sont noirs, certains grands humanistes peuvent trouver que ça n'aide pas. Voici donc ces deux jeunes, qui aimeraient tant apprendre à lire et à écrire, condamnés à retourner à l'errance, en cette période si symbolique...

Pour tenter de mieux comprendre pourquoi (et à quel prix) ces gens sont là, en particulier ces deux adolescents, nous ne pouvons que vous recommander d'aller voir le film de Matteo Garrone, "Moi, Capitaine", qui sort en salles le 3 janvier 2024 (quelle synchronisation avec la date planifiée pour l'expulsion !). Peut-être cela éveillera-t-il en vous une lueur d'empathie et d'humanisme.

Avec l'espoir que 2024 ne soit pas aussi sombre que ne le laisse présager ce 19 décembre...

Sébastien Lebonnois et Gérard Lizard,  
au nom d'un collectif élargi autour du groupe Fontaine Solidaire